

Nombre de Conseillers en exercice :	33	EXTRAIT du PROCÈS-VERBAL des DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Présents :	25	
Représentés :	6	
Non représentés :	2	Séance du 9 juillet 2024
Votants :	31	L'an deux mille-vingt-quatre et le neuf juillet, le Conseil Municipal de la Ville de MONTEUX s'est réuni en présentiel salle du Conseil Municipal, après convocation légale reçue le trois juillet, sous la présidence de Monsieur Christian GROS, Maire.
		Étaient présents également :
Carine BLANC-TESTE, Annie MILLET, Christophe MOURGEON, Philippe COLLET, Chantal GONNET-OLIVI, Stéphane MICHEL, Annie GARNERO Adjoints au Maire.		
Evelyne ESPENON, Mario HARELLE, Sylvie GACQUIERE, Michel MUS, Rosa-Lila HAMMACHE, Sonia NAMOUCHI, Damien JUGE, Cyrille GEEL, Caroline PLATERO-DELERM, Christiane TCHA SENG NOU, Mohammed AITANE, Jean-Claude OBER, Patrick ROUX, Valérie BOURIQUET-TELLENE, Frédéric BRES, Patrice de CAMARET, Florence GUILLAUME, Conseillers Municipaux.		
Étaient représentés : Samuel MONTGERMONT, Mireille SAUVAYRE-GAUDIN, Gérard PREVOT, Sandy ROUVEL, Simon SASTRE, Simon BERTHE		
Étaient absents et non représentés : Vital DELESNERAC-DEMENVILLE, Quentin ROUVIERE		
Il a été procédé conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mohammed AITANE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.		

Modification du règlement intérieur des crèches

Madame Sonia Namouchi, Conseillère Municipale, déléguée à la Petite Enfance, explique qu'à la demande de la CAF, il vous sera proposé d'adopter le nouveau règlement des crèches.

Les modifications sont les suivantes :

Ajout d'une annexe concernant le barème des participations familiales (à modifier chaque année) avec le prix plancher et plafond.

Ajout d'un paragraphe concernant le CDAP (site de consultation des ressources des familles) avec leur consentement .

Ajout d'un paragraphe concernant les subventions publiques octroyées par la CAF et la fiabilité et vérification des heures de présences.

Un paragraphe sur la protection des données (RGPD) et l'enquête FILOUE de la CAF (données sur les enfants fréquentant les EAJE et les usages = statistiques).

Déduction des congés "parent" sur le mois concerné. (Non demandée par la CAF mais plus simple pour la compréhension des familles).

Le projet de règlement est joint à la note d'information.

Le Conseil Municipal, Madame Namouchi entendue et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le projet de règlement intérieur qui lui est présenté et qui est annexé à la présente délibération,

APPROUVE le règlement intérieur modifié des crèches.

AUTORISE Monsieur le Maire ou Madame Namouchi à signer tous les documents relatifs à cette décision.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Et ont signé au registre le Maire et le secrétaire de séance.

Pour copie conforme.

Christian GROS

Maire de MONTEUX



Mohammed AITANE

Secrétaire de séance

Acte Exécutoire

Transmis le : 16 juillet 2024.

Publié le : 16 juillet 2024.